



RELEVÉ DES DECISIONS
DUCONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 04 décembre 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes POULLET - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - SCHMITT Marie-Gil -- MM AUBIN Dimitri - COULON Daniel – M. REBUFFAT Jacky -

ABSENTS EXCUSES : Mmes FOURES Josiane - DE CORO Jessica – MM BECHARD Alain NEVEU James - ALTIER Jonathan - Mmes PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia -

PROCURATIONS : Mme FOURES à Mme HURLIN
Mme DE CORO à Mme ARNAUD GIBOULET
M. BECHARD à Monsieur AUBIN
M. NEVEU à Mme POULLET (reçu à partir du point n° 2)
Mme PANAFIEU à M. CHABAUD
Mme MENALDO KEBDANI à M. REBUFFAT J.

Soit 18 votants

-
1. **Désignation du secrétaire** : Madame Sophie ARNAUD -GIBOULET est désignée secrétaire de séance.
 2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 05 novembre 2025** : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.
 3. **Attribution du marché de travaux pour la tranche 3 des travaux de voirie de la traversée des villages**

Le conseil municipal attribue à l'unanimité le marché de travaux de voirie sur la tranche 3 de la traversée des villages à l'entreprise ROBERT pour un montant total de 606 219.40 € HT.

4. **Avenant à la convention territoriale globale (CTG)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant qui prolonge d'un an la durée de la convention signée avec la CAF, permettant de préciser les conditions de mise en place de la CTG.

Le Maire,
Gilles TIXADOR



Porte des Gorges du Gardon - Site classé